

## Le «Pompes à chaleur système-module» c'est quoi ?



Groupement professionnel suisse  
pour les pompes à chaleur GSP

Le « Pompes à chaleur système-module » (PAC système-module ou PAC-S-M) est un nouveau principe, à différencier des installations habituelles d'aujourd'hui très largement répandues puisqu'il s'agit d'un assemblage de composants pour aboutir à un système global. Les composants de la source de chaleur, de la pompe à chaleur, des pompes de circulation, du stockage, de l'hydraulique, du système de distribution de chaleur, du chauffe-eau de la régulation et du contrôle-commande sont regroupés dans un système global de production de chaleur. Le PAC système-module règle également la mise en service. Cela permet une amélioration marquée de l'efficacité par rapport à des installations conventionnelles.

Le PAC-S-M est conçu de telle manière qu'il permette de réduire les problèmes d'interfaces lors des phases de conception et d'installation. La répartition des compétences et des responsabilités

entre l'installateur et le fournisseur sont clairement établies. Grâce à ces mesures, ainsi qu'à la standardisation de la mise en service et des contrôles ultérieurs, le client est en possession d'une installation conforme aux attentes qu'il est en droit d'avoir, c'est à dire une installation de qualité, énergétiquement efficace, et au fonctionnement sûr. Lors de l'installation d'un PAC système-module, le propriétaire obtient un certificat pour son installation. Les associations suissetec, GSP, ICS et SICC ont développé, en collaboration avec les plus importants fabricants/fournisseurs de PAC, et le soutien de SuisseEnergie, le cahier des charges du PAC système-module. C'est sur cette base que les fabricants/fournisseurs développeront les modules (ensemble d'équipements qui constitue une installation complète) qui seront contrôlés et certifiés par une commission spécialisée indépendante du GSP.

Les associations sus-mentionnées avec l'appui de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) via son programme SuisseEnergie définiront et feront la promotion du Pompes à chaleur système-module comme nouveau standard suisse pour la conception et la

construction d'installation de PAC jusqu'à 15 kW de capacité de chauffage aux valeurs suivantes: A-7/W35, B0/W35, W10/W35. Le PAC-S-M est développé en conformité avec le certificat de qualité international pour les PAC. Les autorités cantonales qui ont été contactées à ce jour sont favorables à ce nouveau PAC système-module. Il est même raisonnable d'envisager que dans certaines conditions, l'utilisation de ce PAC système-module devienne une condition pour obtenir des aides financières.

### Gros avantage pour les installateurs...

Le PAC système-module présente un bon nombre d'avantages non négligeables pour les installateurs-chauffagistes. En voici quelques uns:

- Les installations qualitativement supérieures seront officiellement favorisées.
- L'installateur peut faire valoir des arguments qui justifient un prix correct

pour une installation. Plus besoin de vendre des PAC au plus bas prix, la qualité des installations est un argument de poids.

- L'installateur est en mesure de vendre à ses clients une installation de PAC énergétiquement plus efficace.
- L'installateur vend et installe un système soumis à une norme, ce qui lui permet de garantir en toute confiance et sans hésitation aux propriétaires qu'ils investissent dans une installation fiable.
- L'installateur n'a plus besoin de se fournir en composants chez plusieurs fournisseurs, il peut désormais se procurer les composants les plus importants à un seul et même endroit.
- Il gagne non seulement du temps mais aussi limite les risques d'incompatibilité entre certains composants ainsi que des problèmes d'interfaces.
- L'installateur est en mesure de garantir à ses clients une installation de grande qualité et d'une grande efficacité énergétique.

- Une diminution des interventions d'urgence après la mise en service.
- Un traçage depuis l'installation du système, ce qui permettra d'éviter nombre de discussions superflues avec les propriétaires.
- Une visibilité sur le site Internet dédié au PAC système-module
- Les clients seront satisfaits et auront une image positive de l'entreprise. Les propriétaires n'hésiteront pas à les recommander. Le bouche à oreille étant bien souvent la meilleure et la moins coûteuse des publicités.

### ...et pour les clients

Le PAC système-module présente également un bon nombre d'avantages. En voici quelques uns :

- Grâce à la standardisation, tous les facteurs pouvant influencer sur le bon fonctionnement de l'installation sont sous contrôle.
- Grâce à une documentation complète qui reste sur le site, il est possible de savoir, des années plus tard, comment

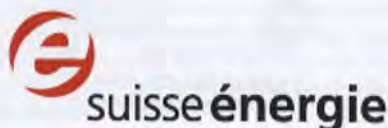
et de quoi est constituée l'installation, les réglages effectués, etc. car tout est consigné par écrit. La transparence est ainsi garantie.

- L'efficacité optimale ainsi obtenue garantit une grande fiabilité de l'installation et des charges d'exploitation minimale qui se traduisent par une facture d'électricité réduite.

### En résumé

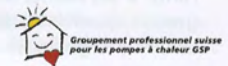
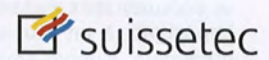
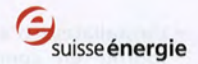
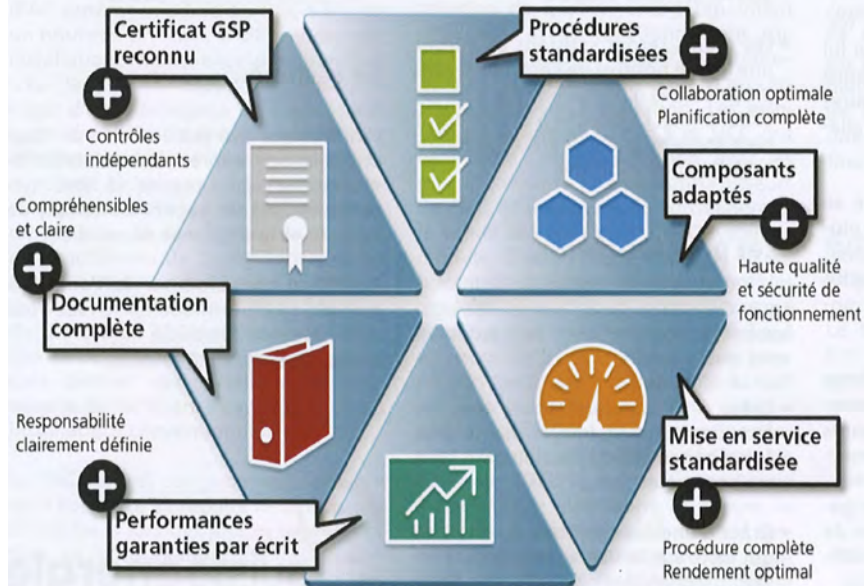
L'installateur qui fait le choix de s'approvisionner auprès d'un fabricant-fournisseur qui propose le PAC système-module va gagner du temps, de l'argent et la confiance de ses clients.

Pour tout connaître sur le Pompes à chaleur système-module, rendez-vous sur le site Internet dédié [www.pac-systeme-module.ch](http://www.pac-systeme-module.ch).



# PAC SYSTÈME MODULE

POMPES À CHALEUR EFFICIENTES AVEC SYSTÈME



Immo Revue, Guide pratique, Automne – Hiver 2014